



Éducation monde

Édito du 17 avril 2026

Boycott de la Formation Spécialisée (FSSSCT) du 16 avril 2026

La direction de l'AEFE ne respecte pas les principes de bon fonctionnement de cette instance :

Les documents ne sont pas transmis en amont des réunions dans un délai raisonnable.

Des engagements ne sont pas respectés, pas suivis d'effets.

La CFDT renouvelle son **soutien à tous les personnels des services centraux de l'AEFE**. Ceux-ci doivent en effet faire face aux multiples injonctions de la tutelle qui exige des réponses immédiates pour donner du crédit à la « réforme ».

Le problème est ailleurs. L'écoute suppose une réactivité, tout comme le dialogue social.

C'est pourquoi nous avons décidé, en intersyndicale, de boycotter l'instance afin d'envoyer un message fort à la direction de l'AEFE et à la tutelle de l'Agence.

Le silence règne, des droits syndicaux sont remis en cause localement, l'Agence ne réagit pas. Qui ne dit mot consent ? L'opérateur public approuverait-il ce qui ressemble à des entraves syndicales ?

La qualité de vie au travail est un des fondamentaux du droit du travail, une des priorités affichées de l'Agence. L'opérateur public doit rester exemplaire dans sa déontologie.

La CFDT Éducation monde garde la boussole : le moratoire nécessaire de la réforme est une exigence relayée par différents acteurs. Le fatalisme n'est pas de mise. Pas plus que l'immobilisme.

Le dialogue est possible. Tout comme la construction d'un avenir réaliste pour l'AEFE.

